

ETATS DES MODIFICATIONS

Version	Description de la modification	Date	Rédacteur	Valideur
A	Création	02/01/04	QSE	
L	Ajout du schéma 3 points d'appui	25/04/2024	QSE	

1. Objectifs

- Assurer la sécurité des salariés du chargeur, du transporteur et du destinataire.
- Prévention des accidents du travail.

Ces consignes sont applicables dans toutes les sociétés du Groupe Saint-Gobain en Europe, pour tous les conducteurs et tous les types de véhicules.

➤ Les équipements de sécurité sur le site

Les conducteurs devront être équipés :



Casque



Lunettes de sécurité



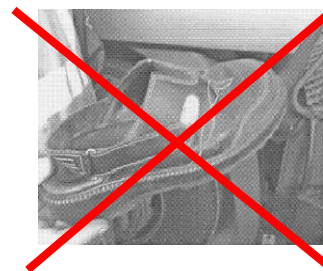
Pantalon et veste à manches longues



Gilet fluorescent



Chaussures de Sécurité couvrant intégralement le pied



Gants anti-coupure (minimum ISO EN 4X42F)



Manchettes anti-coupures (obligatoires sur certains sites)

Les conducteurs ne portant pas ces équipements pourront ne pas être admis sur les sites Saint-Gobain Glass en Europe.

- Respecter la règle des 3 points d'appui pour monter / descendre du camion



- Sur les sites, respectez les voies de circulation, la signalisation, les limitations de vitesse, les zones de parking, les règles de priorité.
- Interdiction de circuler à travers les bâtiments de production (sauf autorisation)
- Prendre connaissance et avoir à disposition le protocole de Sécurité à jour de chaque site de chargement ou déchargement sur lesquels le chauffeur se rend

➤ Chargement et livraison de verre



Risque d'écrasement : Il est strictement interdit d'entrer dans la remorque Inloader quand elle est chargée (Chevalet vide ou plein)



La non-application de l'ensemble de ces consignes pourra éventuellement être vérifiée lors d'audits et prise en compte dans l'évaluation du suivi qualité fournisseur.